



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
20 rue des Docteurs Dumas  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

# DÉLIBÉRATION

N° 20180215-05

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 FÉVRIER 2018 à 19H00

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 8 février 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 février 2018 à 19h00, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Christiane SAMSON  
Jeannine SUAREZ à Marc DELPOSEN  
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX  
Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD  
Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT  
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC  
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ  
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET  
Jean François DELAIRE à Olivier CHAMBON

**Conseiller.e.s absent.e.s :** Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Philippe CAYRE, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON.

**Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes :** Séverine CHAPUIS, Christine PETRUCCI, Arlette RELIER, Sylvie CHAUNY.

**Secrétaire de séance :** Benoît GENEIX

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES  
TECHNIQUES AVEC LA COMMUNE DE COURPIERE**

**Rapporteur :** Tony BERNARD, Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

4

Conseillers représentés :

9

Total votants :

53



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne

20 rue des Docteurs Dumas  
63300 THIERS

04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

**Considérant** l'article L5211-4-1 II du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** le besoin de la Communauté de Communes d'effectuer certains travaux (balayage des cours d'école et des voiries, déneigement) sur le périmètre du Pays de Courpière,

**Considérant** que la Commune de Courpière a la possibilité de mettre à disposition de la Communauté de Communes du matériel et du personnel pour effectuer ces travaux,

Le rapporteur présente au Conseil Communautaire la convention de mise à disposition de services entre la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et la Commune de Courpière pour l'année 2018. Cette convention précise les modalités pratiques d'organisation et de responsabilités.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte** la convention de mise à disposition de services avec la commune de Courpière,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer la convention,
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget concerné.

TOTAL VOTANTS : 53	Conseillers présents : 44	Représentés : 9	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53	Pour : 53	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,  
Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon